

PROGRAMME DE STAGES

PAGES ÉTUDIANTS 2022 | 2023

Appel de candidatures du 31 janvier au 21 février 2022

Critères d'admissibilité

- Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail.
- Avoir de très bons résultats scolaires.
- Démontrer un intérêt pour le système parlementaire, l'histoire et la vie politique, et posséder des notions de base dans ces domaines.
- Présenter sa candidature entre le 31 janvier et le 21 février 2022.
- Être inscrit à temps complet au 1^{er} cycle d'une université québécoise dans un des programmes visés.

Dossier de candidature : documentation requise

- Un curriculum vitae à jour.
- Une lettre de présentation précisant :
 - son intérêt pour le programme;
 - la pertinence du stage dans son champ d'études ou dans son cheminement de carrière;
 - brièvement, son projet de recherche.
- Un relevé de notes (non officiel) complet et produit à la fin de la dernière session des cours suivis.

Procédures pour les étudiantes et les étudiants d'autres universités québécoises

- Vérifier auprès de sa directrice ou de son directeur de programmes la possibilité de participer au stage de l'Assemblée nationale.
- Soumettre sa candidature en utilisant l'adresse courriel seance@assnat.qc.ca. Si la candidature est retenue, elle est conditionnelle à l'obtention d'une autorisation d'études hors établissement du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).
- Soumettre une demande et obtenir une autorisation d'études hors établissement.
- Étudier à l'Université Laval pour la durée du stage, soit du mois d'août au mois de juin (deux sessions à temps complet).
- S'inscrire aux deux cours optionnels visés par le stage.

Pour en savoir plus...

- [Assemblée nationale du Québec](#)